

MUNICIPALITÉ DE LACOLLE
MRC DU HAUT-RICHELIEU
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la **séance extraordinaire** du conseil de la
Municipalité de Lacolle tenue le mardi 10 décembre 2024 à 18 h 15 à
l'hôtel de ville situé au 1, rue de l'Église Sud, Lacolle.

Sont présents les conseillers, conseillères :

Monsieur Martin Farrar-Deguire poste no 2
Madame Suzanne Lacroix, poste no. 3 Madame Nancy Sorel, poste no. 4
Monsieur David Arseneault, poste no. 5 Monsieur Éric Barrière, poste no 6

Monsieur Jacques Lemaistre-Caron, maire

Absence de Monsieur Patrice Deneault, poste no. 1, dont l'absence est motivée.

Est également présent :

Monsieur Silvio Gaudio, directeur général, greffier/trésorier

Le maire Jacques Lemaistre-Caron préside la séance. Le quorum est
constaté.

2. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Ouverture de la séance ordinaire à 18h 15

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2024-12-346

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR
OUVERTURE DE LA SÉANCE
Ouverture de la séance extraordinaire du 10 décembre 2024
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Proposeur/seconneur
ADOPTION DU/ DES PROCÈS-VERBAUX
PÉRIODE DE QUESTIONS (20 minutes)
ADMINISTRATION /FINANCES
PÉRIODE DE QUESTIONS (20 minutes) portant sur le budget 2025
CLOTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE À

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Nancy Sorel

APPUYÉ PAR : monsieur Éric Barrière

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil municipal du 10
décembre 2024, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de
convocation de la présente séance, tel que présenté.

ADOPTÉE

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

5. ADMINISTRATION, FINANCES

2024-12-347

ADOPTION DU BUDGET 2024 ET TAUX DE TAXATION

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur Martin Farrar-Deguire

ET RÉSOLU :

D'approuver le BUDGET 2025, tel que présenté par Monsieur le maire en séance tenante, et qui se décrit comme suit :

MUNICIPALITÉ DE LACOLLE				
				1
				Adopté le 10-12-2024
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025				
	Réel 2023	Budget 2024	Estimé 31/12/2024	final 2025
REVENUS				
<u>FONCTIONNEMENT</u>				
Taxes	4 218 789	\$ 4 259 085	\$ 4 366 542	\$ 4 733 619
Compensations tenant lieu de taxes	49 776	47 000	47 000	47 000
Transfert - fonctionnement	136 256	291 995	253 321	272 601
Services rendus	320 169	293 160	368 165	389 996
Imposition de droits	307 060	292 000	402 436	349 000
Amendes et pénalités	69 179	20 000	20 000	20 000
Intérêts	133 087	35 000	96 734	65 000
Autres revenus	17 547	9 500	23 576	16 266
TOTAL FONCTIONNEMENT	5 251 864	5 247 740	5 577 775	5 893 482
<u>INVESTISSEMENTS</u>				
Transfert - Investissement	39 266	5 432 108	5 314 066	142 000
Imposition de droits	250 000	-	-	-
Financement et appropriation surplus - invest.	349 492	2 026 867	2 044 550	360 000
Financement des immobilisations en cours	14 199	-	(5 634)	-
TOTAL INVESTISSEMENT	652 957	7 458 975	7 352 982	502 000
Appropriation du surplus - équilibre budgétaire		358 224		
TOTAL REVENUS ET AFFECTATIONS	5 904 822	13 064 939	12 930 757	6 395 482
DÉPENSES				
Administration générale	1 338 187	1 151 021	1 175 836	1 187 002
Sécurité publique	845 447	992 040	927 354	1 101 300
Transport	1 145 546	1 177 594	1 025 860	1 241 099
Hygiène du milieu	923 805	944 959	912 244	945 344
Santé et bien-être	28 060	7 475	9 060	18 346
Urbanisme et mise en valeur	217 436	227 841	165 301	294 434
Loisirs et culture	406 988	346 744	326 522	332 464
Frais de financement	180 432	143 091	149 720	249 841
Amortissement	756 383	-	-	-
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	5 842 285	4 990 765	4 691 898	5 369 830
Immobilisations	652 957	7 738 508	7 352 982	536 489
Remboursement de capital emprunt	383 964	359 531	359 531	414 231
ConciliationS fiscales	(1 082 769)	(23 865)	74 966	74 932
TOTAL IMMOB, DETTES ET CONCIL FISC.	(45 848)	8 074 174	7 787 479	1 025 652
TOTAL DÉPENSES ET CONCIL. FISCALE	5 796 437	13 064 939	12 479 377	6 395 482
	108 385	0	451 380	0

ADOPTÉE

2023-12-348

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2025-2026-2027

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Martin Farrar-Deguire

APPUYÉ PAR : madame Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

D'approuver le Plan d'immobilisation (PTI) 2025-2026 et 2027, tel que présenté par Monsieur le maire en séance tenante, et qui se décrit comme suit :

Lacolle						
Prévisions budgétaires - Exercice se terminant le 31 décembre 2025						
Plan triennal d'immobilisations						
2025		2026		2027		
Montant	Financement	Montant	Financement	Montant	Financement	
Administration						
Hotel de ville	25 000 \$- Stationnement	Fonds général/aide financière Hydro Québec	80 000 \$- modification du chauffage vers l'éco énergétique	Fonds général/aide financière Hydro Québec		
TOTAL	25 000 \$		80 000 \$			
Loisirs						
Court de tennis	20 000.00 \$	Fonds général				
Parcs & Terrain de soccer				125 000 \$-Jeux d'eau		Aide financière PAFIRS
Piste Cyclable				130 000 \$- Marquage/signalisation/aménagement /Entretien de l'asphalte		Fonds général et aide financière
Nouveau terrain de PickleBall	80 000.00 \$	Fonds général				
Total	100 000.00 \$				255 000 \$	
Sécurité Publique						
Caserne de pompiers					2 000 000 \$	Emprunt à long terme/subvention
Achat commun véhicule d'élevation (budget total 800 000.00\$)	100 000.00\$	Fond général				
Processus de préparation pour projet de caserne			100 000.00\$			
Achat commun pompe-clerne (budget total 600 000.00\$)					100 000.00\$	Fond général
TOTAL	100 000.00\$		100 000.00\$		2 100 000 \$	
Voirie/urbanisme						
Parc industriel			2 000 000 \$	Emprunt à long terme construction des services d'infrastructures		
Outillage/équipement			20 000 \$	Fonds général	20 000 \$	Fonds général
Asphaltage et réparations des routes et rues municipales	175 000 \$					
Panneaux pédestriques			20 000 \$	Fonds général		
Étude de faisabilité éco-prêt mise aux normes installation septique	50 000 \$	fond vert FMQ (été 2025) ou la teq				
Mise en place d'un programme d'aide financière type éco-prêt avec projet de règlement +projet entente +grille de remboursement			10 000 \$	fond vert FMQ		
Règlement emprunt pour la mise en place d'un programme d'aide financière type éco-prêt pour la mise aux normes des installation septique					3 000 000 \$	emprunt à long terme 20 ans;
Étude de caractérisation-inventaire boisé clermont			15 000 \$	Fonds général		
Achat d'un terrain pour une école secondaire					1 000 000 \$	emprunt à long terme 20 ans;
Aménagement du boisé					100 000 \$	recherche de subvention et programme
TOTAL	225 000 \$		2 065 000 \$		4 120 000 \$	
Traitement des eaux usées et eau potable						
Vidange des étangs aérés No.1 et 2					400 000 \$	Fonds général
Mise à niveau des équipements	1 600 000 \$	Programmes TECQ/Emprunt à long terme	2 500 000 \$	Programmes PRIMEAU/FMEAU	1 500 000 \$	Programmes PRIMEAU/FMEAU
Nettoyage réseau d'aqueduc Église Nord			150 000 \$	Fonds général et aide financière		
TOTAL	1 600 000 \$		2 650 000 \$		1 900 000 \$	
Sports/Loisirs/Cultures						
Patinoire-Toiture					800 000 \$	Fonds général et aide financière
Relocalisation de la bibliothèque municipale/aménagement du local			1 500 000 \$	Emprunt à long terme/aide gouvernementale		
Chauffage du Centre Léonore-Ryan (étude du bâtiment)			100 000 \$	Aide financière	1 000 000 \$	Emprunt à long terme/aide gouvernementale
TOTAL	0 \$		1 600 000 \$		1 800 000 \$	
GRAND TOTAL	2 050 000 \$		6 495 000 \$		8 375 000 \$	

Le conseil d'une municipalité locale doit, à chaque année, adopter un Programme des immobilisations retenues pour les trois exercices financiers subséquents. Utilité:
Le programmation des dépenses en immobilisations par un organisme municipal vise les objectifs suivants :
Lui fournir un outil de planification des investissements compte tenu de ses priorités de développement et des ressources financières dont il dispose;
Lui permettre d'évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets annuels futurs
Lui permettre d'élaborer son calendrier de réalisation des règlements d'emprunt tout en l'aidant à connaître ses besoins de financement.

CM (chapitre C-27.1) articles 953.1, 955 & 957.

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

- **Aucune question**

7. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

À **18h20** tous les points de l'ordre du jour ayant été épuisés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

Prochaine séance le 16 janvier 2024

Jacques Lemaistre-Caron
Maire

Silvio Gaudio
Directeur général et greffier-trésorier